



OCTOBRE 2021 | N°16

FLASH INFOS

Châtenay-sur-Seine

L'information sur la vie municipale

Vie municipale

Les activités associatives ont repris :

Malgré le contexte sanitaire fluctuant, les différentes associations châtenaisiennes ont repris leurs activités. Cette année, nous pouvons retrouver des sessions de sport en extérieur (VTT, canoë, course d'orientation, chasse, pétanque), sport en intérieur comme la gym, danse (zumba, country, danse de salon), des activités manuelles (couture, peinture, poterie) et des rencontres autour de jeux de cartes, ...

Nous sommes heureux de voir que les groupes se remplissent bien et que les adhérents sont motivés plus que jamais pour s'investir et/ou se dépenser dans les activités proposées.

Nous espérons que la situation restera stable dans les prochains mois et que chaque association pourra mener à bien ses projets et objectifs annuels.



Voyage du club de l'amitié :

Les adhérents du club de l'amitié de Châtenay ont effectué un séjour touristique de 10 jours en Roumanie en septembre. Ils ont pu visiter différents sites et y découvrir la culture roumaine. Un voyage riche en découvertes !

Avancement des travaux Rue Fauveau et Rue de la Poste :

Les travaux de réfection des deux rues ont bien avancé. La rue Fauveau est complètement terminée. La municipalité rappelle d'ailleurs aux riverains de ces rues qu'il est interdit de se garer sur les bordures créées car les agents procèdent à l'engazonnement ou à la plantation de végétaux dans chaque terre-plein.

La pose de l'enrobé Rue de la Poste sera faite dans les prochains jours. La fin de chantier est envisagée pour la première quinzaine d'octobre 2021.

Recrutements :

La commune de Châtenay-sur-Seine vient de publier une offre d'emploi pour le recrutement d'un.e agent de restauration suite à la décision d'ouverture d'une cantine, salle Marcel Lepême, à compter du 08 novembre 2021. Pour plus de renseignements et pour candidater, contactez la mairie :

La société La Pépinière, située à Châtenay-sur-Seine, recherche urgentement un agent d'entretien. Il s'agit d'un poste à 35h hebdomadaires avec possibilité d'heures supplémentaires. Les horaires sont de 8h à 15h30, du lundi au vendredi. CDD proposé dans un premier temps avec possibilité de CDI par la suite. Il faut être de préférence véhiculé car pas de transport possible. Pour candidater, vous devez adresser un mail à : lapepiniere@hotmail.fr.

Deux boulodromes créés au sein du village :



Grâce au mécénat de l'EPTB Seine Grands Lacs, deux terrains de pétanque ont pu être construits le mois dernier sur notre commune.

Les terrains, situés Impasse des Tennis et Rue Maison Blaise, sont prêts à accueillir les habitants. En créant ce projet, la municipalité avait pour objectif de rassembler les habitants autour de ces lieux qui se veulent



intergénérationnels. Un règlement sera créé et affiché pour assurer la tranquillité du voisinage et la bonne entente sur place.

Par ailleurs, des arbres seront prochainement plantés, certainement à la Sainte Catherine, pour respecter le traditionnel dicton ! 😊

Entretien du cimetière :

Nous avons déjà évoqué, à plusieurs reprises (lors de précédents flashs infos et conseils municipaux) la gestion du cimetière.

En effet, depuis le printemps dernier, l'équipe municipale, tout à fait consciente de l'état général du cimetière, a entrepris un travail pour résoudre ce problème et réfléchir à sa rénovation. Cependant, il est à noter que celui-ci ne pourra être amélioré qu'au prix d'un protocole étalé sur plusieurs années. Malheureusement, après une étude primaire menée sur différents points et avec différentes structures (entreprises et établissements publics) en fonction des réglementations publiques actuelles, deux problèmes majeurs ont été relevés : la non-gestion des concessions attribuées et le « revêtement » des allées. La municipalité doit donc travailler sur ces deux dossiers en parallèle.

1. Même si l'entretien du terrain communal incombe naturellement à la commune, l'entretien d'un emplacement concédé incombe, en revanche, exclusivement au concessionnaire ou à ses ayants droit. Cependant, comme aucun suivi n'a été fait ces dernières années, des concessions sont abandonnées et nous n'avons plus de contact avec les familles. Il faut donc maintenant que la commune entreprenne un recensement total de toutes les concessions, recensement qui nécessite une procédure administrative réglementée. Des procédures administratives de reprise devront aussi être mises en place selon des législations, décrets et délais à respecter. Ces procédures sont longues et s'étalent sur plusieurs années. Ce travail aurait pu être largement simplifié s'il avait été fait au fur et à mesure...

Au vu du nombre de concessions qu'il y a à gérer dorénavant, la municipalité réfléchit à s'équiper d'un logiciel informatique de suivi et gestion des concessions, comme le font de plus en plus de municipalités. En effet, à ce jour tout est géré en format papier et ce mode de gestion a atteint ses limites et n'est plus adapté. L'acquisition d'un logiciel permettrait aussi de rattraper le retard accumulé et d'assurer un suivi plus pointu du cimetière.

2. Les allées empierrées difficiles à entretenir : la mise en place du zéro phyto nécessite d'entretenir le site différemment et complique l'entretien et le nettoyage ; il faut donc réfléchir à des aménagements du revêtement du sol en tenant compte des particularités du site et de l'environnement qui l'entoure. La commune travaille donc sur le remplacement de toutes les allées gravillonnées par une végétalisation de celles-ci et à la plantation de végétaux qui s'inscrivent dans la démarche zéro-phyto. Nous avons déjà, à ce jour, rencontré différentes entreprises du secteur paysagé, des entreprises spécialisées en entretien de cimetières, des communes ayant complètement rénové leur cimetière et pris contact avec les instances publiques pour recenser et connaître les subventions auxquelles nous pouvons prétendre.

Voilà le problème auquel la municipalité se trouve confrontée. Bien sûr, tous ces premiers travaux évoqués ont fait l'objet de chiffrages qui dépassent largement le budget communal disponible. Malheureusement nous ne serons pas en mesure de résoudre un dossier d'une telle ampleur en quelques mois, qui aurait dû être géré en continu ces dernières années. Nous aurons bien sûr l'occasion durant ces prochains mois de revenir sur ce sujet pour vous tenir informés mais nous souhaitons que l'ensemble des habitants prenne la mesure de l'ampleur du dossier qui est en cours et que chacun soit patient et tolérant. C'est, à notre avis, un élément humain fondamental pour la réussite de cette opération et que le cimetière retrouve un aspect agréable et décent, à la hauteur du respect dû aux défunt.

Recensement militaire :

Nous rappelons que le recensement de tous les jeunes (filles et garçons) âgés de 16 ans est obligatoire. Cette démarche légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire.

Pièces à fournir :

- Copie de la carte nationale d'identité (ou passeport français de l'intéressé),
- Copie du livret de famille ou un acte de naissance de la personne à recenser,
- Mail et numéro de téléphone de l'intéressé.

La mairie, vous remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée, si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours national soumis au contrôle de l'autorité publique. Aussi, les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans (si les conditions légales pour être électeur sont remplies).

Ateliers créatifs :

Le premier atelier à destination des enfants, animé le 24 septembre dernier par la Rainette créative, a eu lieu dans une ambiance conviviale et bavarde. Le thème était la customisation des fournitures scolaires. Nos jeunes participants ont apprécié l'activité et sont déjà prêts à revenir la prochaine fois !

Le prochain atelier se déroulera le vendredi 22 octobre, l'activité est étendue aux enfants de 5 ans avec accompagnant. Le thème est « crée ta baguette de sorcier ! » *Renseignements et inscriptions en Mairie.*



Également, différents ateliers sont organisés ces prochaines semaines :

- Le 15 octobre prochain, de 14h à 16h, création et composition florale à destination des adultes, animé par la structure les Fleurs Mystérieuses ;
- Le 16 octobre, de 14h à 16h30, atelier pour les petites mains (réalisation et création de meubles et maisons à l'échelle de Barbie), animé par l'ASL.

- Le 16 octobre de 14h à 16h30, atelier hardanger, points comptés, tricot et crochet animé par Louisette de l'ASL.

Les ateliers sont ouverts aux débutants, aucune compétence artistique n'est exigée, juste de la bonne humeur ! Il reste encore des places pour les retardataires ! *Renseignements et inscriptions en Mairie.*

Recherche de matériaux pour activités manuelles :

Les associations chatenaysiennes recherchent différents matériaux pour réaliser les travaux et activités organisés. Ils recherchent des rouleaux de papier toilette, rouleau de sopalin, bouteilles en plastique coca cola et boîtes de céréales.

Vous pouvez venir déposer tous « vos dons » en Mairie aux horaires d'ouverture.

Bourse aux livres :

La municipalité organise en collaboration avec la bibliothèque municipale une bourse aux livres qui se déroulera le dimanche 17 octobre prochain de 10h à 17h, salle Marcel Lepême. Cet évènement est ouvert tant aux Chatenaysiens qu'aux extérieurs. Les fonds récoltés via les inscriptions seront intégralement reversés au budget de la bibliothèque.

C'est le moment pour vous de vous débarrasser de vos anciens ouvrages et faire de la place pour de nouveaux 😊 !

Renseignements et inscriptions en Mairie.

Mobil'histoire77 :

Le Mobil'histoire77 du Département de Seine et Marne sera stationné du lundi 18 au vendredi 22 octobre, Parking Maison Blaise. Dans ce semi-remorque, vous pourrez y découvrir une exposition avec des documents d'archives, réalisée par les Archives départementales, dont le thème est « Nous, les Seine-et-Marnais. Histoires d'une population en mouvement ». L'entrée à l'exposition est gratuite et sera accessible les matins de 9h à 12h.

Prestations de Noël pour nos aînés :

Chaque Chatenaysien âgé de plus de 65 ans et inscrit sur les listes électorales, a reçu un courrier permettant de recenser ses souhaits de recevoir un colis de Noël ou de participer au traditionnel repas de fin d'année. Cette année, le repas se déroulera le dimanche 12 décembre midi dans la salle Marcel Lepême. A ce jour plus d'une trentaine de personnes y sont inscrites.

Les habitants n'ayant pas répondu au questionnaire sont priés de le faire dans les plus brefs délais, faute de quoi le colis de fin d'année sera directement distribué.

Si vous n'avez pas été sollicité.e par la municipalité et que vous êtes concerné.e par cette action, nous vous invitons à vous rendre en mairie au plus vite pour vous faire connaître.

Festivités pour Halloween :

Pour la période d'Halloween, la municipalité organise différentes animations ouvertes à tous les Chatenaysiens !

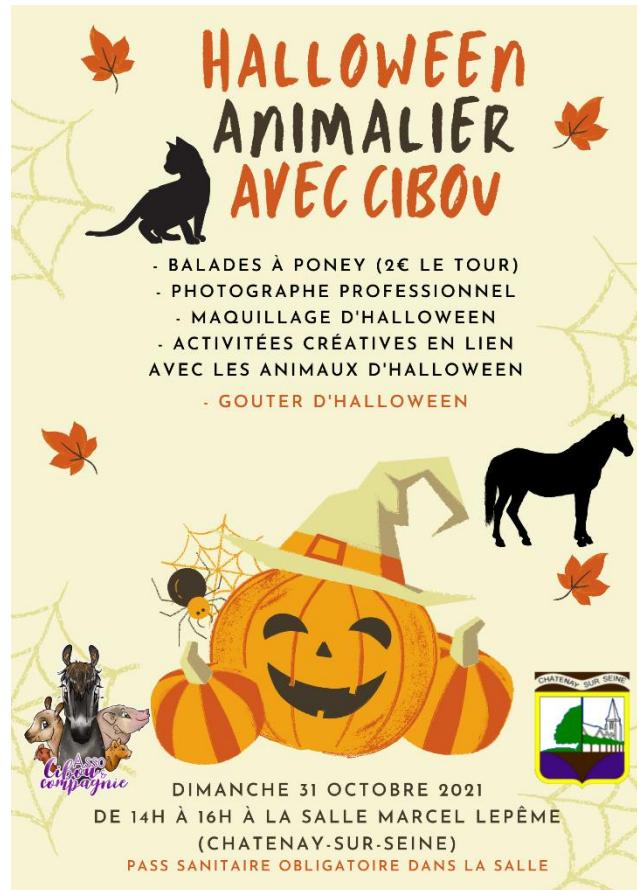
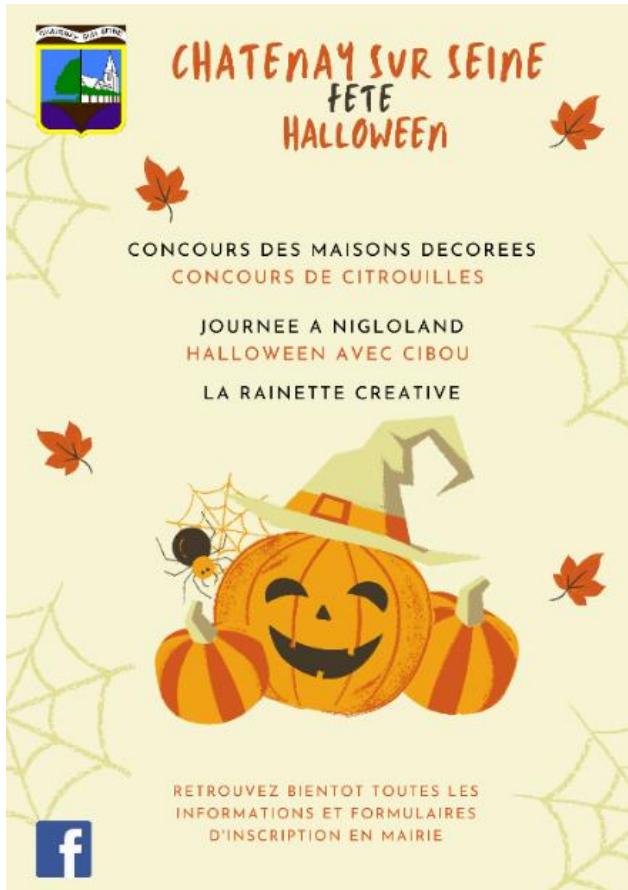
1. Sortie dans le parc d'attraction Nigloland, dimanche 24 octobre

2021. Cette offre est prioritairement réservée aux Chatenaysiens avec présentation du pass sanitaire. Le trajet se fera obligatoirement en car avec un départ à 8h de Châtenay et un retour aux alentours de 20h pour un tarif unique de 28 € pour les Chatenaysiens et 43 € pour les extérieurs. Il sera également possible de réserver son repas. *Informations et inscriptions en mairie jusqu'au 14 octobre, dans la limite des places disponibles.*

2. Halloween animalier avec Cibou : des animations pour les enfants organisées par l'association Cibou et compagnie, le dimanche 31 octobre de 14h à 16h, salle Marcel Lepême avec la présence d'un photographe.
3. Concours de « la citrouille la plus fun » : concours ouvert à tous. Chaque participant pourra venir déposer sa citrouille Salle Marcel Lepême le dimanche 31 octobre prochain entre 13h et 14h pour concourir. L'élection des deux meilleures citrouilles se fera via le vote des enfants participant à l'après-midi de l'Halloween animalier. Deux lots de 15€ sont à gagner pour les 2 lauréats et d'autres lots pour les participants.
4. Concours de maisons décorées : du 23 octobre au 30 octobre 2021. Un jury composé d'un membre de l'association Cibou et d'un élu du conseil municipal passera le 30 octobre pour élire les deux plus belles maisons. Deux lots de 15€ sont à gagner pour les 2 lauréats et d'autres lots pour les participants.



Renseignements et inscriptions pour les différentes activités en Mairie.



Spectacle Sister Act :

Le Théâtre Magique de Poigny présentera une nouvelle fois son spectacle Sister Act le samedi 13 novembre prochain à 20h30. Devant le succès inattendu et un nombre de places insuffisant lors de la première représentation, la compagnie revient faire son show !

Attention les réservations se remplissent très vite, si vous êtes intéressés réservez au plus vite au 06 43 02 08 56 !



Solidarité, civisme et bon voisinage

Journée nettoyage AN&S :

L'association AN&S a renouvelé son opération « Nettoyons la nature 2021 » le 25 septembre en partenariat avec l'enseigne Leclerc.



Force est de constater pour la municipalité, que malgré les critiques et les conseils avisés de certains habitants sur les déchets régulièrement abandonnés sur le site des étangs, peu de participants ont montré le bout de leur nez pour participer à ce nettoyage.

Nous remercions les personnes qui sont venues participer au ramassage, notamment M. le Maire de Gravon et les habitants des communes environnantes. Nous remercions également l'association AN&S qui participe à la préservation du site en organisant chaque année cette opération avec le soutien et le concours des entreprises Leclerc, Sirmotom, Veolia et Lafarge.

Vol et Escroquerie :

A la demande de la Gendarmerie Nationale, nous réitérons notre appel à la vigilance face à une recrudescence de tentatives de vol et escroqueries à la fausse qualité. Protégez-vous et protégez vos biens. En cas de doute, vous ne devez en aucun cas laisser entrer la personne ; proposez-lui un autre rendez-vous afin de procéder aux vérifications nécessaires.

#ESCROQUERIE À LA FAUSSE QUALITÉ
Faux gendarmes, faux policiers, faux agents EDF... Comment se protéger ?

#VOL PAR RUSE

- Ne laissez entrer aucun inconnu dans votre domicile. Utilisez un entrebâilleur et/ou l'œilleton de votre porte pour parler à votre interlocuteur.
- Demandez la carte professionnelle ou la lettre de mission
- Vérifiez auprès de l'organisme qu'une intervention est prévue à votre domicile. En cas de doute, n'hésitez pas à composer le **17** pour joindre la gendarmerie ou la police.

#PRÉVENTION